

Avis au public en matière d'évaluation des incidences sur l'environnement

Il est porté à la connaissance du public que le **projet « 380 kV – Modernisierung der Hochspannungsinfrastruktur auf dem Teilabschnitt Bofferdange-Aach (D) »** (référence 97708) situé sur le territoire des communes de Lorentzweiler, Steinsel, Walferdange, Junglinster, Fischbach, Bech, Manternach, Merttert et Rosport-Mompach et planifié par le maître d'ouvrage Creos Luxembourg S.A. est soumis à l'information et la participation du public conformément aux dispositions de l'article 8 de la loi modifiée du 15 mai 2018 relative à l'évaluation des incidences sur l'environnement.

Le rapport d'évaluation ainsi que les autres informations requises par la prédite loi peuvent être consultés par le public pendant 30 jours, **à savoir du 3 juin au 3 juillet 2024** via le portail national des enquêtes publiques à l'adresse suivante : <https://enquetes.public.lu>

Ces mêmes documents peuvent également être consultés à la mairie à Rosport pendant les heures normales d'ouverture et auprès de l'autorité compétente, le Ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité, 4, Place de l'Europe, L-1499 Luxembourg (sur rdv par tél. : 247-86824 ou par mail : sa@mev.etat.lu).

Tous les intéressés peuvent transmettre leurs observations et suggestions par le biais du portail national des enquêtes publiques et par écrit à l'autorité supérieure (voir adresse du ministère ci-dessus) ainsi que par courrier électronique (aach380kv@mev.etat.lu). Ne peuvent être prises en considération que les observations exprimées au plus tard dans les trente jours qui suivent le premier jour de la publicité du rapport d'évaluation des incidences sur l'environnement.

Rosport, le 31 mai 2024
Pour le collège des bourgmestre et échevins,
Le bourgmestre,



Le secrétaire f.f.,

